

PASS CLUB

VALIDITE DU PASS CLUB: 1 MOIS / UTLISABLE UNE SEULE FOIS PAR ATHLETE

(A remplir par l'athlète et à transmettre au club)

DATE DE DEBUT :	DATE DE FIN :
LE CLUB DOIT ENVOYER DANS LES I DIRECTEMENT AU SIEGE FEDERAL 2 rue de la Ju 93210 LA PLAINE S	A L'ADRESSE SUIVANTE :
1 INFORMATIONS CLUB	
MERO D'AFFILIATION DU CLUB :	Cachet et signature du club
2 INFORMATIONS ATHLETES	
M :	
DE POSTAL ET VILLE :	
PHONE :	
3 ASSURANCE ET NEWSLETTER	

ASSURANCE

Le soussigné est informé :

- Qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F.F.T.RI. auprès d'ALLIANZ,
- Que le Pass Club ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,
- Qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive - la pratique sportive se son enfant - peut l'exposer.
- Que son vélo le vélo de son enfant ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il que son enfant pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo au vélo de son enfant ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

NEWSLETTER

J'accepte de recevoir par courriel ou courrier postal des informations de la F.F.TRI. et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.

□ OUI

	NON
--	-----